

PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2022

N° 15.1
Chrono 15711

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc GAGLILOLO

Service : Direction des Bibliothèques

Commission : 4 - CULTURE, ATTRACTIVITE, EDUCATION, JEUNESSE, SPORTS, VIE ASSOCIATIVE ET EVENEMENTIEL

Objet : Charte documentaire de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale.

Mes chers collègues,

Après audition des commissions compétentes,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-29,

Vu la loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique,

Considérant que la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale est le service central de la Direction du Livre et de la Lecture,

Considérant que la Direction du Livre et de la Lecture a rédigé une charte documentaire définissant les objectifs généraux et les grands principes de constitution des collections de la Bibliothèque municipale à vocation régionale de Nice,

Considérant que la ville de Nice souhaite, à travers la Direction du Livre et de la Lecture, mener une politique dynamique autour du livre,

Considérant que la lutte contre l'illettrisme est une grande nécessité sociale,

Considérant que cette lutte est un objectif important de la bibliothèque municipale,

Considérant qu'il est nécessaire pour ce faire de disposer de collections de documentaires les plus larges, les plus complètes et les plus à jour possibles,

Considérant que la charte documentaire de la bibliothèque municipale est un document fondateur,

Considérant que ce document a pour but d'une part de dresser un bilan des collections existantes et d'autre part de définir les nouvelles orientations à mettre en œuvre dans le cadre de la politique générale du livre et de la lecture publique,

Considérant qu'une politique de lecture publique ambitieuse et diversifiée s'inscrit également dans le cadre du projet « Nice, capitale européenne de la Culture 2028 »,

PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2022

N° 15.1
Chrono 15711

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc GAGLIOLO

Service : Direction des Bibliothèques

Commission : 4 - CULTURE, ATTRACTIVITE, EDUCATION, JEUNESSE, SPORTS, VIE ASSOCIATIVE ET EVENEMENTIEL

Objet : Charte documentaire de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale.

Considérant que la loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique prévoit que les bibliothèques présentent leurs politiques documentaires et leurs partenariats devant l'organe délibérant,

Considérant que la loi donne un cadre législatif aux missions des bibliothèques et qu'elle conforte leur rôle et leurs missions de premier équipement culturel public,

Considérant que la loi définit ce qu'est une bibliothèque, en consacre la liberté et la gratuité d'accès, et en affirme le principe de pluralisme et de diversité des collections,

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- 1. approuver la charte documentaire de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale de Nice,**
- 2. autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la délibération.**